

à la fin du mois de mai, pour la canonisation des 23 Franciscains, martyrisés au Japon et du B. Michel des Saints, religieux Trinitaire. Au moment où le glaive de l'idolâtrie décime les chrétientés naguère si florissantes de la Cochinchine, et le lendemain presque du jour où le cimetière du Druse a fait couler tant de flots de sang sur les catholiques montagnes de Syrie, il est beau de voir l'Eglise, toujours jeune et féconde, encourager ses enfants à la lutte, en offrant à leur admiration de nouveaux modèles de constance et d'héroïsme.

Bientôt peut-être s'ajouteront à ces nouveaux saints les bienheureux Paul Miki, Jean de Gotto et Jacques Kisaï, qui furent crucifiés pour la foi à Nangasaki, le 5 février 1597, avec le B. Pierre-Baptiste et ses 22 compagnons, cause innocente de leur arrestation et de leur mort.

Ce n'est pas la seule canonisation de ses enfants que poursuit la célèbre Compagnie de Jésus ; celles des B. Alphonse Rodriguez, Pierre Claver et Jean de Britto étaient à la veille de voir terminer leurs procédures, et les causes de la béatification des Vén. Jean Berchmans, Bernardin Réalini, Joseph Pignarelli, et autres étaient en bonne voie, lorsqu'a soufflé la tempête dont la violence a emporté ses cinq provinces d'Italie et dispersé plus de 1500 de ses religieux sous toutes les latitudes. Mais Dieu, qui fait tourner toutes choses à sa gloire, n'a pas permis que le zèle des Frères de Saint François-Xavier restât de la sorte sans aliment, et il a ouvert sur de lointains rivages, des terres immenses à l'ardeur de leur foi et de leur charité. A l'heure qu'il est, la moitié des missions étrangères, si on les envisage sous le double point de vue de la grandeur du territoire qu'elles occupent et du nombre des missionnaires qui les évangélisent, la moitié des missions étrangères sont confiées aux Jésuites. Il serait bien à souhaiter qu'ils publiassent sur le plan des *Annales de la Propagation de la Foi*, les nouvelles de leurs travaux apostoliques au delà des mers.

De toutes parts, ajoute la *Revue des Bibliothèques Paroissiales* qui nous a fourni les détails précédents, il nous arrive les nouvelles les plus consolantes sur l'empressement qu'ont mis les catholiques à verser dans les mains de leurs pasteurs le denier de St. Pierre, cette pieuse

offrande destinée à venir en aide au Père commun des fidèles.

Un exemple entre mille suffira à l'édification de tous ceux qui le liront. Nous le transcrivons tel que le rapporte la *Gazette du Midi* :

“ Dans un diocèse religieux, et l'un de ceux qui ont donné le plus généreusement au Saint-Père, une pauvre femme qui reçoit de la charité le pain que son rouet ne suffit pas à lui gagner, se présente, un soir du mois de février, à la porte du presbytère de D. . Elle était accompagnée de ses trois enfants. Le curé la reçoit avec bonté et s'apprête à lui donner un secours. Elle remercie avec une douce fierté.—Monsieur le curé, je ne vous demande pas l'aumône, je viens vous apporter mon denier de Saint-Pierre et celui de mes enfants.—En même temps, elle défait un rouleau soigneusement empaqueté, et en retire un franc en menue monnaie de cuivre.—Voilà, dit-elle, ce que j'ai économisé, son par sou, sur ce que je reçois des braves gens ; veuillez le donner au Pape et m'inscrire dans l'association. Le digne pasteur refuse un don aussi considérable.—Je vous inscrirai avec vos trois enfants, bonne mère, mais je n'accepte qu'un centime ; c'est assez pour témoigner au Pape combien vous l'aimez.—Mais, M. le curé si vous saviez le bonheur que j'ai eu à réunir cette petite somme ! J'y travaille depuis deux mois. Non, je ne touche plus à cet argent, ce serait un vol. Cet argent n'est plus à moi, il est au Saint-Père ! La pauvre femme était éloquente dans ses instances, elle se mit à pleurer de ce que sa pauvreté empêchait de recevoir son offrande. Le bon prêtre n'y tint plus : il joignit ses larmes aux siennes, et accepta cette sainte aumône. Pouvait-il refuser ?

“ Et qui ne se sentirait ému par l'exemple de cette pauvre femme ? ”

Ce beau trait montre assez que les œuvres de la charité sont à la portée de toutes les bourses et nous amène très naturellement à dire quelques mots de la *Sainte-Enfance*, dont les progrès sont aussi merveilleux que les résultats incalculables.

Suivant le rapport de 1860, que nous avons sous les yeux, nous voyons que la recette de 1849 qui n'était que de 110,191 francs, a atteint dix ans plus tard, en 1859, le chiffre presque fabuleux de 1,391,240 fr. 60 c.